



F. F. S. A. 
PERMIS D'ORGANISATION
N° CK 4
DATE 02.02.2018

RÈGLEMENT 2018

« Série Nationale » enregistrée à la FFSA sous le numéro CK4

IAME SERIES FRANCE – Victory Concept
43, Rue Clément Ader 77230 Dammartin en Goële
Tél : 01 60 54 06 18 Fax : 01 60 54 10 05 Mobile : 06 08 92 47 58
Mail : info@victory-concept.com

SOMMAIRE

Généralités	page 2
A – Règlement Général	page 2
B – Spécificités techniques de la série « lame Séries France »	page 6
C – Règlement Sportif de la série « lame Séries France »	page 9
D - Classement final « lame Séries France »	page 11
Annexes	page 14

GÉNÉRALITES

Afin de développer la pratique de la compétition karting, IAME France, par l'intermédiaire de son département Racing Event, Victory Concept, organise, en 2018, une série nationale appelée « IAME SERIES FRANCE ».

A – RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Article 1 : GÉNÉRALITES

IAME SERIES FRANCE est une série nationale de trois épreuves organisées sur le territoire français.

lame Séries France regroupent les catégories suivantes :

- Minimes (3 épreuves)
- X30 Junior (3 épreuves)
- Senior (3 épreuves)
- Master + 30 ans (3 épreuves)
- Gentleman + 45 ans (3 épreuves)
- X30 Super (3 épreuves)
- TTI Carbone (1 épreuve)

Un championnat est organisé pour chaque catégorie à l'exception des catégories qui ne comporteront qu'une seule course.

Chaque pilote peut s'inscrire à une ou plusieurs épreuves dans une ou plusieurs catégories. L'organisation se réserve le droit d'ajouter une ou plusieurs catégories par épreuve.

Si les catégories Master et Gentleman ne sont pas en nombre suffisant, elles pourront être réunies. Chacune devant respecter sa réglementation technique, notamment au niveau du poids. Même unifiées, chaque catégorie aura son propre podium dès lors que le nombre d'engagés sera supérieur ou égal à six pilotes. En dessous de ce chiffre, seul le vainqueur sera appelé sur le podium.

Victory Concept se réserve le droit d'annuler une catégorie en cas d'un nombre insuffisant de participants.

Article 2 : ORGANISATION

Les épreuves du lame Séries France sont organisées par l'ASK, locale, retenue pour l'organisation de la course, en collaboration avec Victory Concept et sous l'égide de la FFSA, dans le cadre du cahier des charges « Série Nationale » 2018.

Article 3 : RÈGLEMENTATION

Le présent règlement est spécifique à la IAME Séries France. A ce titre, aucun autre règlement particulier ne peut être appliqué sans un accord écrit de Victory Concept et de la FFSA.

En dehors des articles et spécifications du présent règlement, il sera appliqué, au niveau sportif et technique, le règlement spécifique 2018 de la coupe de marque et pour les catégories fédérales, le règlement spécifique 2018 de la catégorie fédérale ainsi que le Règlement Sportif National 2018.

Article 4 : PARTICIPANTS

- Minime : Voir le règlement de la catégorie
- X30 Junior : Voir le règlement de la catégorie X30 Junior
- Sénior : Voir le règlement de la catégorie
- Master : Voir le règlement de la catégorie
- Gentleman : Voir le règlement de la catégorie
- X30 Super : Voir le règlement de la catégorie
- TTI Carbone : Voir le règlement de la catégorie

Le nombre de participants pour chaque catégorie est limité suivant le circuit.

Article 5 : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Victory Concept se réserve le droit de refuser l'inscription ou la participation de tout pilote (ou équipe) n'observant pas une conduite adaptée à l'esprit de la IAME Séries France ou dont l'attitude pourrait nuire à l'image du karting en général, y compris sur les réseaux sociaux. Le pilote est responsable de ses accompagnateurs, licenciés ou non. En cas d'injures et/ou voies de faits, un pilote pourra être exclu de la manifestation (RSN Art. 23) suivant la décision du collège des commissaires sportifs.

Article 6 : DROITS D'INSCRIPTION

Pour chaque épreuve de la IAME Séries France, le montant de l'inscription est fixé à 240 € TTC. Pour les pilotes s'inscrivant pour les 3 courses de la série nationale, l'engagement sera de 660 € TTC.

Ce montant comprend le droit de piste du vendredi, le roulage étant interdit le jeudi.

Tout engagement à une épreuve avec paiement des droits d'inscription est ferme et définitif.

Une majoration de 100 € TTC sera appliquée en cas d'inscription à moins de 8 jours du début de l'épreuve. La clôture des inscriptions sera effective 5 jours avant le début de l'épreuve (Délai nécessaire pour l'acheminement des pneumatiques dans de bonnes conditions).

En cas d'un nombre trop important de participants par catégorie, Victory Concept se réserve le droit de refuser des participants. Les participants retenus seront choisis suivant l'ordre d'inscription des pilotes et une priorité sera donnée à ceux qui feront le championnat en intégralité.

Article 7 : PROCÉDURES D'INSCRIPTION

Les candidats pilotes et concurrents doivent être détenteurs d'une licence nationale ou internationale respectivement de pilotes et concurrents, ainsi que des autorisations nécessaires (visas) émises par leur ASN affiliée à la CIK-FIA. Cette autorisation sera délivrée par l'ASN concernée dans une forme qu'elle considérera appropriée.

Quelles que soient les circonstances, le concurrent ne pourra être âgé de moins de 12 ans dans l'année sauf pour la catégorie Minime (7 ans).

Les inscriptions se feront uniquement via avec le bulletin d'inscription lame Séries France.

Le règlement se fera uniquement par virement bancaire. Le paiement par virement devra être effectif dans les 7 jours suivant l'inscription. Dans le cas contraire, l'inscription sera annulée.

Coordonnées bancaire pour les virements :

Bénéficiaire : Victory Concept

Note : Nom du pilote + catégorie

IBAN: FR76 3006 6109 1600 0100 5350 353

SWIFT: CMCIFRPP

Banque : CIC Saint Denis Entreprise
3, Rue Francis de Pressense
93457 La Plaine Saint Denis Cedex

Article 8 : CALENDRIER

Brignoles : 23-25 février 2018

Château-Gaillard : 15-17 juin 2018

Le Mans : 07-09 septembre 2018

Article 9 : MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT

Victory Concept se réserve le droit de modifier, sans préavis, ou d'annuler un ou plusieurs articles du présent règlement (Général, technique et sportif) avec l'accord de la FFSA ou sur demande des officiels habilités et présents lors des épreuves.

Article 10 : DROITS D'IMAGE

En s'inscrivant à une épreuve de la IAME Séries France, chaque pilote et chaque team acceptent que des photos, vidéos ou que leur nom soient utilisés par Victory Concept ou IAME dans le cadre de publicités, classements, championnats, fiche pilote..., en France, comme à l'étranger.

Article 11 : CONTRÔLES ADMINISTRATIFS

Les contrôles administratifs se dérouleront au cours de la journée du vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h. Nous vous remercions de vous y rendre, dès votre arrivée sur le circuit, muni de votre transpondeur, de votre licence, de celle de votre mécanicien et du règlement pour l'achat des pneus de course (Un voucher vous sera donné en contrepartie).

Aucun Pilote ne pourra s'entraîner sans avoir effectué au préalable les Vérifications Sportives.

Article 12 : ENTRAÎNEMENTS

Le droit de piste de la journée du vendredi est compris dans les droits d'inscription. La manifestation commence officiellement le samedi matin. Tous les karts doivent avoir leurs quatre numéros de course dès le vendredi matin. Les numéros de course ne sont pas donnés par l'organisation.

Article 13 : NUMÉROS DE COURSE

Afin de s' « aligner » avec la réglementation internationale, il faudra respecter la numérotation suivante pour chaque catégorie :

X30 Junior

0 – 199

Senior

200 – 399

Master

400 – 499

Gentleman

500 – 599

X30 Super

600 – 699

Minimes

800 - 899

À tout moment de la course, le pilote doit veiller à ce que les numéros de course soient clairement visibles par la direction de course.

Article 14 : TRANSPONDEURS

Si un concurrent ne possède pas de transpondeur, il pourra en louer un auprès de Victory Concept au tarif de 30 € le week-end avec une caution de 300 €.

Chaque pilote est responsable de la charge et du bon fonctionnement de son transpondeur même s'il l'a loué à Victory Concept.

Le transpondeur est obligatoire à partir des essais libres du vendredi 16h.

Article 15 : ENVIRONNEMENT

Vous devez obligatoirement protéger le sol avec une bâche étanche. Aucun déchet, aucun fût, aucun pneumatique ne doit être abandonné dans le paddock. Des containers, mis en place par le club organisateur, seront à votre disposition dans le paddock.

Il est interdit de démarrer les karts avant 8h00, durant la pause déjeuner et après 19h00.

Il faut se conformer au RSN.

Article 16 : Paddock

L'attention des participants est attirée sur le fait que l'emplacement réservé aux véhicules de service est exigü. Aucune voiture privée n'y sera tolérée. Avant d'entrer dans le paddock, tous les véhicules de service devront OBLIGATOIREMENT s'annoncer au bureau de l'organisateur. Ils recevront un laissez-passer pour un véhicule paddock.

Il est strictement interdit de monter ou de décharger l'équipement tant que votre place dans le paddock ne vous aura pas été allouée. Les laissez-passers participant, pilotes et mécanicien seront

émis au point de contrôle administratif. Tous les laissez-passer doivent être présentés à tout moment et personne ne sera réadmis sans laissez-passer.

Chaque emplacement de paddock (8 x 6 mètres) sera équipé au minimum d'un extincteur de 6 Kg. Chaque pilote devra avoir son propre extincteur de 6 Kg. Il est strictement interdit de fumer ou d'utiliser tout appareil susceptible de provoquer un incendie dans la zone des paddocks. Il est également interdit de cuisiner dans les Paddocks. Dans tous les cas, ces équipements seront électriques, isolés et équipés au moins d'un extincteur de 6 kg.

Aucune tente destinée à la restauration n'est autorisée dans les paddocks. Si l'espace le permet, un endroit spécial leur sera alloué près de l'aire de stationnement.

Sous peine d'exclusion, il est interdit d'utiliser des véhicules à moteur thermique (mini-motos, etc.) ou des véhicules électriques dans les paddocks en dehors de ceux de l'organisation.

L'organisateur et le promoteur des épreuves ainsi que les propriétaires des circuits déclinent toutes responsabilités en cas de vol de matériel au cours d'une épreuve de la série. Chaque pilote, concurrent ou team est responsable de tout son matériel dans le paddock, sur la piste ou dans tout espace privatif.

B – SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES DE LA IAME SERIE SERIES FRANCE

Dans le cadre de la IAME Séries France, les commissaires techniques officiels de la FFSA doivent avoir l'entière maîtrise de leur mission, de l'enregistrement du matériel jusqu'aux contrôles de fin d'épreuves. Les responsables techniques de la IAME Séries France, mandatés par écrit par Victory Concept, seront obligatoirement présents et agiront à tous les stades des vérifications, en accord avec les commissaires techniques officiels FFSA. Ils auront un rôle de consultant et seront chargés en particulier des interventions spécifiques à la coupe de marque X30 (Fourniture du règlement à jour, plombages spécifiques, matériel de contrôle adapté, et c ...).

1- RÈGLEMENT TECHNIQUE GÉNÉRAL

X30 Junior / X30 Super :

Seuls les documents ci-après font foi :

- . Règlement de la Coupe de Marque X30 2018
- . Spécifications techniques X30 2018

Minime / Sénior / Master / Gentleman :

Seuls les documents ci-après font foi :

- . Règlement fédéral des catégories Minime / Sénior / Master / Gentleman 2018
- . Spécifications techniques des catégories Minime / Sénior / Master / Gentleman 2018

TTI Carbone :

Seuls les documents ci-après font foi :

- . Règlement de la coupe de marque TTI Carbone 2018
- . Spécifications techniques de la catégorie TTI Carbone 2018

2- SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES

Article 1 : PUBLICITÉ

Les participants s'engagent à laisser libre de toute publicité les surfaces ci-après sur les éléments de carrosserie de leurs karts :

- La surface nécessaire sur le spoiler avant et le nasseau, pour y poser les autocollants d'un partenaire de l'organisation.
- La surface nécessaire sur chaque ponton, pour y poser les autocollants d'un partenaire de l'organisation.

Article 2 : CARBURANT ET LUBRIFIANT

L'essence (Super sans plomb 98 Total Excellium) devra être impérativement achetée dans une station-service Total. Une station-service de référence sera désignée lors de chaque épreuve. Chaque concurrent est responsable de l'approvisionnement et de l'achat du carburant.

Il est interdit d'adjoindre tout liquide ou additif pouvant augmenter la puissance. Aucun mélange de carburant ne sera toléré. Le SSP95 n'est pas autorisé.

Huiles : Agréées CIK de l'année en cours (liste disponible sur le site de la CIK). Le ratio d'huile conseillé est de 4% à 6%.

A tout moment, la quantité de carburant dans le réservoir devra être supérieure à 1 litre. Des contrôles seront effectués grâce au matériel de contrôle suivant :

- Digatron DT-47 Fuel Meter Test.

Des substitutions pourront être effectuées par les contrôleurs techniques. Les pilotes seront prévenus 15 minutes avant le départ de la course.

Article 3 : PNEUMATIQUES

Article 3-1 : X30 Junior – Sénior – Master – Gentleman - Minime

Chaque pilote disposera de :

- ENTRAINEMENT VENDREDI SLICK : Pneus libres. Des pneus neufs, du même lot que les pneus de course, seront disponibles, sur réservation, auprès de Victory Concept.
- COURSE SLICK : 6 pneus slick (3 avants – 3 arrières) neufs vendus par Victory Concept sur le circuit. Les pneus seront scannés lors de la distribution/tirage au sort. Ils devront être utilisés à partir des essais chronométrés et seront utilisés pour les essais chronométrés, manches qualificatives, préfinale et finale.
- COURSE PLUIE : 6 pneus pluie (3 avants – 3 arrières) neufs (picots visibles). Ils pourront être achetés auprès de Victory Concept (Réservation 8 jours avant l'épreuve obligatoire) lors de chaque épreuve ou provenir d'une autre épreuve IAME. Ils devront avoir un code barre commençant par K. Ils devront obligatoirement être scannés lors du contrôle technique. Si ces pneus ne sont pas utilisés, ils pourront être réutilisés lors de la course suivante et ainsi de suite. Des pneus neufs seront disponibles, sur réservation, auprès de Victory Concept pour les essais libres. Pour les minime, il n'y aura pas de pneus pluie.

Article 3-2 : X30 Super

Chaque pilote disposera de :

- ENTRAINEMENT VENDREDI SLICK : libres. Des pneus neufs, du même lot que les pneus de course, seront disponibles, sur réservation, auprès de Victory Concept.
- COURSE SLICK : 8 pneus slick (4 avants – 4 arrières) neufs vendus par Victory Concept sur le circuit. Les pneus seront scannés lors de la distribution/tirage au sort. Ils devront être utilisés

à partir des essais chronométrés et seront utilisés pour les Chonos, manches, préfinale et finale.

- COURSE PLUIE : 6 pneus pluie (3 avants – 3 arrières) neufs (picots visibles). Ils pourront être achetés auprès de Victory Concept (Réservation 8 jours avant l'épreuve obligatoire lors de chaque épreuve ou provenir d'une autre épreuve IAME. Ils devront avoir un code barre commençant par K. Ils devront obligatoirement être scannés lors du contrôle technique. Si ces pneus ne sont pas utilisés, ils pourront être réutilisés lors de la course suivante et ainsi de suite. Des pneus neufs seront disponibles, sur réservation, auprès de Victory Concept pour les essais libres.

Les pneus pour les essais libres seront à réserver au moins huit jours avant l'épreuve au moyen du formulaire prévu à cet effet.

Article 3-3 : TTI Carbone

Voir règlement spécifique de la Coupe de Marque.

Article 3.4 :

Les pneumatiques seront vendus par Victory Concept aux tarifs suivants :

X30 Junior, Sénior, Master, Gentleman	Komet K1H	185 €
X30 Super	Komet K1M	190 €
Minime	Vega Cadetti	140 €
X30 Junior, Sénior, Master, Gentleman	K1W	195 €

- Tarifs susceptibles de modification selon tarifs manufacturiers 2018

Article 3-6 : Crevaison

En cas de crevaison sur les pneus du vendredi, le pilote pourra changer son pneu librement. En cas de crevaison sur les pneus de course, le pilote sera autorisé à utiliser ses pneus de secours puis un pneu du vendredi après accord du délégué technique de la FFSA.

Article 3-7 : Warm-up

Les pneus du Vendredi seront les seuls pneus autorisés pour les warm-up. En condition pluie, le pilote devra utiliser d'autres pneus que les pneus Course-Pluie.

Article 3-8 : Pluie vendredi

En cas de pluie, le vendredi, le pilote devra utiliser des pneus pluie, autres que ceux flashés pour la course.

Article 3.9 : BALANCE, PROCÉDURE DE PESÉE

La balance utilisée durant la journée se trouvera dans la zone d'assistance. Cette balance sera la seule à être officiellement utilisée. La balance sera accessible à partir du vendredi matin.

Après les essais chronométrés, les manches qualificatives, la pré-finale et la finale, tout kart franchissant la ligne sera pesé. Si le kart n'est pas en mesure d'atteindre la zone de pesée par ses propres moyens, il sera soumis au contrôle exclusif des commissaires techniques, qui iront ou feront chercher ce kart. Le pilote se présentera à la zone de pesée dès qu'il reviendra aux stands, afin de pouvoir faire constater son poids.

Aucun objet solide, liquide ou gazeux ; aucune substance de n'importe quelle nature, ne peut être ajouté, placé ou enlevé d'un kart avant la pesée (sauf par un Commissaire technique dans le cadre de ses obligations officielles).

Seuls les commissaires techniques et les officiels (Ainsi que la presse) peuvent pénétrer dans la zone de pesée. Aucune intervention quelconque n'est autorisée dans cette zone sans l'accord de ces officiels.

Aucun kart ou pilote ne peut quitter la zone de pesée sans l'autorisation du commissaire technique.

Toute transgression à ces dispositions relatives à la pesée des karts risque d'entraîner l'exclusion du pilote et du kart concernés.

L'organisateur doit veiller à avoir des poids certifiés pour étalonner ses balances.

Il est absolument interdit de boire, verser de l'eau sur ses vêtements et de mettre tout type de liquide à l'intérieur de la zone assistance.

Article 3.10 : ZONE D'ASSISTANCE

Voir annexe

C – RÈGLEMENT SPORTIF

Article1 : DÉROULEMENT DE LA IAME SERIES FRANCE

Pour chaque catégorie, seront organisés des essais libres, des essais chronométrés, des manches qualificatives, une pré-finale, une finale.

Séance d'essais libres :

Constitution d'un ou plusieurs groupes en fonction du nombre de participants.

Les essais libres se déroulent sur une durée maximale variable en fonction du circuit, de la capacité de la piste et du nombre de pilotes participant.

Essais chronométrés :

Les essais chronométrés se dérouleront par catégorie.

Les groupes chronométrés seront définis par tirage au sort. Ils se dérouleront sur une ou deux séances de 8 à 10 minutes. Chaque groupe comprendra 36 pilotes maximum et dépendra de la capacité de la piste. Lors de chaque séance, le pilote prendra le départ au moment de son choix. Le temps retenu est celui du meilleur tour effectué de la ou des séances. En cas d'ex aequo, le 2ème meilleur temps accompli sera déterminant, et ainsi de suite en cas de nouvel ex aequo.

Les essais chronométrés déterminent la position des pilotes sur la grille de départ.

Les manches qualificatives :

La grille de départ de chaque manche qualificative est déterminée en fonction des essais chronométrés. Chacune des trois manches qualificatives sera de 10 km.

Attribution des points : 0 point au 1er, 2 points au 2ème, 3 points au 3ème, etc..., n points au nième. En cas d'annulation d'une Course pour "force majeure", aucun point ne sera attribué.

Le classement à l'issue des manches qualificatives est déterminé en totalisant le nombre de points de chaque pilote. En cas d'ex-aequo, le classement des essais chronométrés départage les pilotes.

Les pilotes exclus pour non-conformité technique, le seront sur décision des commissaires sportifs après étude du rapport de la commission technique ; tous les autres pilotes qualifiés seront autorisés à prendre le départ.

Pré-finale :

La grille de départ de la pré-finale sera déterminée en fonction du classement des manches qualificatives. La distance à parcourir en pré-finale est de 15 km. L'ordre d'arrivée de la pré-finale permettra de déterminer la grille de départ de la Finale.

Finale :

La grille de départ de la finale est définie en fonction du classement de la pré-finale. La distance à parcourir en finale est de 20 km.

Note : Le Collège des Commissaires Sportifs se réserve le droit de modifier le format d'épreuve. En fonction des conditions climatiques, la Direction de Course pourra être amenée à diminuer la distance des différentes compétitions de l'épreuve.

Tout participant dont le ou les karts ne sont pas en mesure de prendre le départ pour n'importe quelle raison, ou qui a de bonnes raisons de penser que son ou ses karts ne seront pas prêts à prendre le départ, devra informer l'officiel en charge de la pré-grille, qui informera le directeur de la course dès qu'il en aura la possibilité.

Le pilote en pole position de chaque grille aura le choix de la pole position (sur le côté gauche ou le côté droit de la piste), pour autant qu'il fasse part de son choix au directeur de la course dès qu'il rejoint la pré-grille. Ce choix ne modifiera que la première ligne ; les autres ne seront pas concernées.

L'accès à la pré-grille sera fermé cinq minutes avant l'heure prévue pour le départ de la course. Les karts qui n'auront pas pris position sur la pré-grille à ce moment, ne pourront plus le faire, sauf circonstance exceptionnelle laissée à l'appréciation du directeur de la course ou d'un commissaire sportif, présent sur place. Les karts sur la pré-grille doivent être prêts à courir. À moins d'une circonstance exceptionnelle laissée à l'appréciation du directeur de la course, les karts qui se trouvent sur la pré-grille ne peuvent retourner dans la zone d'assistance. Il est interdit d'amener un deuxième jeu de pneus sur la pré-grille. Les mécaniciens seront tenus de quitter la pré-grille dès la présentation du panneau « Evacuation piste ». Tout pilote qui ne pourrait démarrer de la pré-grille après la présentation du drapeau vert et qui demanderait l'intervention d'un mécanicien, ne sera autorisé à quitter la pré-grille que sur ordre d'un commissaire de piste ou du responsable de la pré-grille et prendra le départ à l'arrière de la formation, quel que soit le nombre de tours de formation.

Tout pilote présent avec son kart sur la grille dans les temps, sera considéré comme partant.

Article 2 : CLASSEMENT DE CHAQUE EPREUVE

Le classement de chaque course de la IAME Séries France est celui de la finale après validation du contrôle technique.

Article 3 : DOTATION DE CHAQUE ÉPREUVE

Une dotation souvenir marquant l'épreuve (Coupe ou Trophée, invitations aux épreuves internationales IAME...) est remise, à l'issue de chaque épreuve de la IAME Séries France aux pilotes accédant aux podiums de chaque catégorie.

Article 4 : RÉCLAMATIONS

Procédure identique au Règlement Sportif National FFSA 2018.

Article 5 : DIVERS

Le drapeau bleu à chevrons rouges ne sera pas utilisé en cas de cohabitation de plusieurs catégories au sein d'une manche, d'une préfinale ou d'une finale.

Les commissaires sportifs pourront utiliser tout système vidéo ou électronique susceptible de les aider à prendre une décision. Les décisions des commissaires sportifs peuvent prévaloir sur celles prises par les juges de faits. seule la direction de course pourra demander la visualisation des images concernant la procédure de départ.

D – CHAMPIONNAT IAME SERIES FRANCE 2018

Article 1 : GÉNÉRALITÉ

Le Iame Séries France se déroule sur 3 épreuves pour les Minimes, X30 Junior, Senior, Master, Gentleman, X30 Super et sur une course pour les TTI Carbone.

Article 2 : FONCTIONNEMENT

Article 2-1 : Championnat sur 3 courses

Pour chacune des courses de la IAME Séries France 2018, le résultat de la pré-finale et de la finale sera pris en compte.

Au terme du Championnat IAME Séries France 2018, le moins bon résultat (en terme de points sur une pré-finale ou une finale) sera déduit du total soit 5 résultats au total sur 6.

Tout pilote faisant l'objet d'un rapport, sportif ou technique, aboutissant à l'exclusion de l'épreuve, ne marquera aucun point (zéro point) au titre de cette épreuve. Ce résultat ne sera pas repris comme l'épreuve à décompter.

Seuls les 30 premiers marquent des points sur chacune des courses.

Art 2-2 : Course unique

Le classement de l'épreuve sera le classement de la finale.

Article 3 : Barème et coefficients

Article 3-1 : Barème Pré-finale (seuls les 30 premiers marquent des points)

Classement Point	Classement Point	Classement Point
1er 70	7ème 46	12ème 28
2ème 66	8ème 42	13ème 26
3ème 62	9ème 38	14ème 24
4ème 58	10ème 34	15ème 22
5ème 54		16ème 20
6ème 50	11ème 30	17ème 18

18ème 16	22ème 9	27ème 4
19ème 14	23ème 8	28ème 3
20ème 12	24ème 7	29ème 2
	25ème 6	30ème 1
21ème 10	26ème 5	

Article 3-2 : Barème Finale (seuls les 30 premiers marquent des points)

Classement Point	Classement Point	Classement Point
1er 100	11ème 50	21ème 20
2ème 90	12ème 46	22ème 18
3ème 84	13ème 42	23ème 16
4ème 78	14ème 38	24ème 14
5ème 74	15ème 34	25ème 12
6ème 70	16ème 30	26ème 10
7ème 66	17ème 28	27ème 8
8ème 62	18ème 26	28ème 6
9ème 58	19ème 24	29ème 4
10ème 54	20ème 22	30ème 2

Article 3-3 : Vainqueurs

Seront déclarés « Vainqueur de la IAME Séries France 2018 », les pilotes ayant cumulé le plus grand nombre de points dans chacune des catégories en déduisant le moins bon résultat (En termes de points sur une pré-finale ou une finale).

En cas d'égalité, le résultat de la finale de la dernière épreuve de chaque catégorie départagera les pilotes ex-aequo.

Article 3-4 : « Team »

Lors de chaque épreuve et dans chaque catégorie, le team du Vainqueur se verra remettre un trophée, à défaut de team, le trophée sera remis au mécanicien du pilote.

Article 4 : Dotations

Voir Annexe 2

A l'issue du Championnat, une remise des prix sera organisée.

Une partie de la dotation sera remise lors d'un tirage au sort, uniquement aux pilotes présents. Une dotation spécifique pour la lame International Final sera distribuée à l'issue de chaque épreuve.

DISPOSITIONS

PARCS ASSISTANCE, PRÉ-GRILLE, PARCS FERMÉS

DEFINITIONS

Parc d'Assistance «Départ »

Zone située entre le Paddock et la Pré-Grille à accès restreint où le Pilote et un seul de ses Mécaniciens peuvent accéder.

Parc d'Assistance «Arrivée»

Zone située entre la piste et le Paddock à accès restreint où le Pilote et un seul de ses Mécaniciens peuvent accéder.

Pré-grille

Zone où les karts sont posés au sol, sur un emplacement défini et affiché à l'avance, en attendant le départ du tour de formation.

Parc Fermé

Zone fermée, situé à côté du parc assistance arrivée et où est parké le matériel pendant le délai réglementaire « et ou » en attente des contrôles.

Seuls les Officiels chargés des contrôles et les mécaniciens concernés peuvent y pénétrer.

CONDITIONS NORMALES

Toute mise en marche de moteur est interdite dans les parcs assistance départ et arrivée, parc fermé ainsi que sur la pré-grille avant la présentation du panneau moteur. Sur demande justifiée, après autorisation et sous le contrôle des commissaires techniques, une mise en marche du moteur peut être autorisée dans ces différentes zones.

Parc d'Assistance «Départ »

Seul le montage et démontage des roues, le montage du carénage avant, le réglage de la largeur des voies, le contrôle et l'ajustement de la pression des pneumatiques sont autorisés.

*Toute intervention liée à la **sécurité** ne pourra se faire qu'avec l'autorisation d'un commissaire technique.*

Parc d'Assistance «Arrivée»

*Seul, le **contrôle** de la pression des pneumatiques est autorisé.*

Toute intervention ne pourra se faire qu'avec l'autorisation d'un commissaire technique.

Pré-grille

*Seul le **contrôle** de la pression des pneumatiques est autorisé ainsi que le changement de la bougie.*

Fermeture pré-grille :

L'heure affichée est l'heure de fermeture de la porte de la pré-grille.

Chaque pilote doit avoir franchi la porte de la prégrille 5 minutes avant l'heure affichée sur l'horaire officiel, un signal sonore annoncera les 5 dernières minutes avant sa fermeture.

Tout pilote se présentant hors délai ne sera pas autorisé à pénétrer sur la pré-grille.

Lorsque les karts s'élanceront pour le tour de chauffe, si un kart ne démarre pas, **toute intervention quelle qu'elle soit** du mécanicien entrainera le départ du kart en dernière position.

Le non-respect de ces dispositions entrainera la présentation du drapeau noir et mise hors course de la manche.

Parc Fermé

Toute intervention est interdite sans l'autorisation d'un commissaire technique.

CONDITIONS EXEPTIONNELLES

En cas de changement brutal de météo, alors que les pilotes sont en pré-grille, le directeur de course **seul** peut décider de décaler le départ.

Tous les pilotes seront alors autorisés à retourner en **parc assistance départ** pour se mettre en configuration pluie sous la surveillance des commissaires technique.

Seront alors uniquement autorisés :

- ✓ le démontage et montage des roues
- ✓ le réglage de la largeur des voies AV et AR.
- ✓ le contrôle et l'ajustement de la pression des pneumatiques.
- ✓ Le changement de la bougie.
- ✓ La pose de la protection ou le retournement du silencieux d'aspiration.

Toute autre intervention est **formellement interdite**.

Ces interventions ne pourront être réalisées que par le **mécanicien et son pilote**.

Toute autre aide est **interdite**.

Le **non-respect** de ces dispositions entrainera l'interdiction d'accès à la pré-grille ou la présentation du **drapeau noir** et de ce fait la mise hors course de la manche.

ANNEXE 2

DOTATION MINIMUM ANNUELLE IAME



CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR-MASTER-GENTLEMAN : Angerville

Sénior :

1^{er} : Trophée + Invitation IIF + 1 moteur X30 + 1 pack pneus course IIF + Invitation à la remise des prix FFSA + 1 course OK offerte ou une course internationale X30 offerte

2^{ème} : Trophée + Invitation IIF

3^{ème} : Trophée + Invitation IIF

+ 1 moteur X30 pour tirage au sort

Master :

1^{er} : Trophée + Invitation IIF + 1 pack pneus course IIF + Invitation à la remise des prix FFSA

2^{ème} : Trophée + 1 Chaine CZ

3^{ème} : Trophée + 1 Chaine CZ

Gentleman :

1^{er} : Trophée + Invitation IIF + 1 pack pneus course IIF + Invitation à la remise des prix FFSA

2^{ème} : Trophée + 1 Chaine CZ

3^{ème} : Trophée + 1 Chaine CZ

X30 Junior :

1^{er} : Trophée + Invitation IIF

2^{ème} : Trophée + 1 Chaine CZ + accès garanti IIF

3^{ème} : Trophée + 1 Chaine CZ + accès garanti IIF

X30 Super :

1^{er} : Trophée + Invitation IIF

2^{ème} : Trophée + 1 Chaine CZ + accès garanti IIF

3^{ème} : Trophée + 1 Chaine CZ + accès garanti IIF

COUPE DE FRANCE SENIOR-MASTER-GENTLEMAN : Lavilledieu

Sénior :

1^{er} : Invitation IIF + 1 moteur X30 + 1 pack pneus course IIF + Invitation à la remise des prix FFSA

2^{ème} : Trophée

3^{ème} : Trophée

Master :

1^{er} : Trophée

2^{ème} : Trophée

3^{ème} : Trophée

Gentleman :

1^{er} : Trophée

2^{ème} : Trophée

3^{ème} : Trophée

+ 1 moteur X30 pour tirage au sort

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIME : Mirecourt

Minimes :

1^{er} : Trophée + invitation IIF + 1 moteur IAME Minime FFSA

2^{ème} : Trophée + Invitation IIF

3^{ème} : Trophée + Invitation IIF

+ 1 moteur IAME Minime FFSA pour tirage au sort

COUPE DE FRANCE MINIME : Soucy

Minimes :

1^{er} : Trophée + Invitation IIF + 1 moteur IAME Minime FFSA

2^{ème} : Trophée

3^{ème} : Trophée

+ 1 moteur IAME Minime FFSA pour tirage au sort



Trophée Kart Mag : Varennes

X30 Junior : Trophée + Invitation IIF
Sénior : Trophée + Invitation IIF
Master : Trophée + Invitation IIF
Gentleman : Trophée + Invitation IIF

+ dotation spécifique KMO



IAME SERIES France : Brignoles

Minimes :

1^{er} : Trophée + Invitation IIF + 1 Chaîne CZ + 1 siège A3pi
2^{ème} : Trophée + 1 Chaîne CZ + 1 Kit IAME
3^{ème} : Trophée + 1 Chaîne CZ

Junior :

1^{er} : Trophée + Invitation IIF + 1 Chaîne CZ + 1 siège A3pi
2^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chaîne CZ + 1 set de pneu Komet
3^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chaîne CZ

Sénior :

1^{er} : Trophée + Invitation IIF + 1 Chaîne CZ + 1 siège A3pi + 1 VROOAART Jules Bianchi
2^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chaîne CZ + 1 set de pneu Komet
3^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chaîne CZ

Master :

1^{er} : Trophée + Invitation IIF + 1 Chaîne CZ + 1 siège A3pi + 1 VROOAART Jules Bianchi
2^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chaîne CZ + 1 set de pneu Komet
3^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chaîne CZ

Gentleman :

1^{er} : Trophée + Invitation IIF + 1 Chaîne CZ + 1 siège A3pi + 1 VROOAART Jules Bianchi
2^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chaîne + 1 set de pneu Komet
3^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chaîne CZ

IAME SERIES France : Château Gaillard

Minimes :

1^{er} : Trophée + Invitation IIF + 1 Chain CZ + 1 siège A3pi

2^{ème} : Trophée + 1 Chain CZ + 1 Kit IAME

3^{ème} : Trophée + 1 Chain CZ

Junior :

1^{er} : Trophée + Invitation IIF + 1 Chain CZ + 1 siège A3pi

2^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chain CZ + 1 set de pneu Komet

3^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chain CZ

Sénior :

1^{er} : Trophée + Invitation IIF + 1 Chain CZ + 1 siège A3pi

2^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chain CZ + 1 set de pneu Komet

3^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chain CZ

Master :

1^{er} : Trophée + Invitation IIF + 1 Chain CZ + 1 siège A3pi

2^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chain CZ + 1 set de pneu Komet

3^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chain CZ

Gentleman :

1^{er} : Trophée + Invitation IIF + 1 Chain CZ + 1 siège A3pi

2^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chain + 1 set de pneu Komet

3^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chain CZ

Super :

1^{er} : Trophée + Invitation IIF + 1 Chain CZ + 1 siège A3pi

2^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chain CZ + 1 set de pneu Komet

3^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chain CZ

IAME SERIES France : Le Mans**Minimes :**

1^{er} : Trophée + Invitation IIF + 1 Chain CZ + 1 siège A3pi

2^{ème} : Trophée + 1 Chain CZ + 1 Kit IAME

3^{ème} : Trophée + 1 Chain CZ

Junior :

1^{er} : Trophée + Invitation IIF + 1 Chain CZ + 1 siège A3pi

2^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chain CZ + 1 set de pneu Komet

3^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chain CZ

Sénior :

1^{er} : Trophée + Invitation IIF + 1 Chain CZ + 1 siège A3pi

2^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chain CZ + 1 set de pneu Komet

3^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chain CZ

Master :

1^{er} : Trophée + Invitation IIF + 1 Chaine CZ + 1 siège A3pi

2^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chaine CZ + 1 set de pneu Komet

3^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chaine CZ

Gentleman :

1^{er} : Trophée + Invitation IIF + 1 Chaine CZ + 1 siège A3pi

2^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chaine + 1 set de pneu Komet

3^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chaine CZ

Super :

1^{er} : Trophée + Invitation IIF + 1 Chaine CZ + 1 siège A3pi

2^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chaine CZ + 1 set de pneu Komet

3^{ème} : Trophée + accès garanti IIF + 1 Chaine CZ

Si un pilote remporte une invitation ou un accès garanti pour la IAME INTERNATIONAL FINAL à plusieurs reprises, il ne conservera qu'une seule invitation ou qu'un seul accès. Les autres reviendront à l'organisateur.

Si un pilote, qui a remporté une invitation pour la IAME INTERNATIONAL FINAL, ne peut se rendre à la course, l'invitation ou l'accès, qui ne peut être ni cédée, ni vendu, revient à l'organisateur.

Championnat IAME SERIE FRANCE :**Minime :**

1^{er} : 1 Trophée + 1 Moteur

2^{ème} : 1 Trophée + 1 kit pilote Mir

3^{ème} : 1 Trophée + 1 set de pneus Komet

Junior :

1^{er} : 1 Trophée + 1 Moteur X30

2^{ème} : 1 Trophée + 1 kit pilote Mir

3^{ème} : 1 Trophée + 1 set de pneus Komet

Senior :

1^{er} : 1 Trophée + 1 moteur X30

2^{ème} : 1 Trophée + 1 kit pilote Mir

3^{ème} : 1 Trophée + 1 set de pneus Komet

Master :

1^{er} : 1 Trophée + 1 moteur X30

2^{ème} : 1 Trophée + 1 kit pilote Mir

3^{ème} : 1 Trophée + 1 set de pneus Komet

Gentleman :

1er : 1 Trophée + 1 moteur X30
2ème : 1 Trophée + 1 kit pilote Mir
3ème : 1 Trophée + 1set de pneus Komet

Super :

1er : 1 Trophée + 1 moteur X30
2ème : 1 Trophée + 1 kit pilote Mir
3ème : 1 Trophée + 1set de pneus Komet